

Inclusion

ÉTÉ 2018
TRIMESTRIEL

magazine

Actualités | p6

Les Livrets Smile

4 nouvelles formations

20 km de Bruxelles 2018

Dossier Inclusion et entourage | p14

Des mamans témoignent

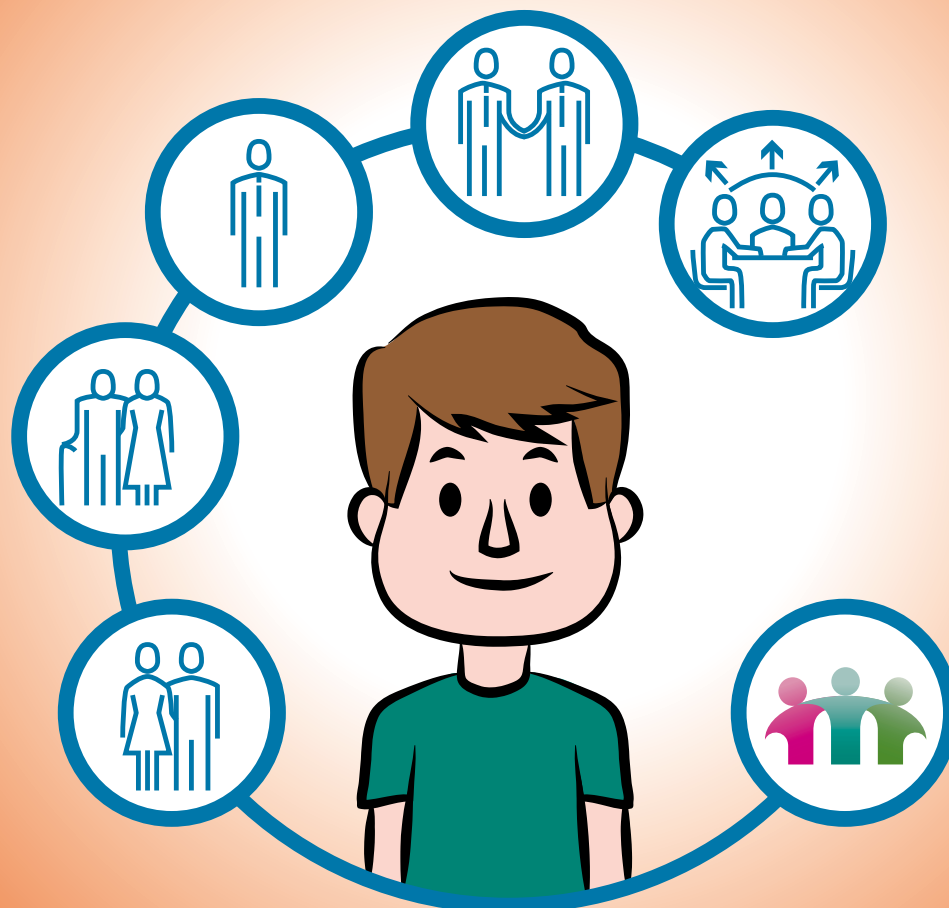
« Ma sœur, cette fée carabossée »

Travailleur social, des défis au quotidien !

Le service de répit

La gestion des biens

Rien sur nous sans nous... mais avec vous !



Les réflexes inclusifs de l'entourage
des personnes avec un handicap intellectuel

Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes avec un handicap intellectuel, l'AFrAHM et l'APeM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir : l'Inclusion de la personne avec un handicap intellectuel dans toutes les sphères de la société. **INCLUSION asbl** est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics. L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.

Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél. : 02/247.28.21

www.inclusion-asbl.be

Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable : Mélanie Papia | Directrice

Coordination : Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22

Graphisme et mise en page : Fanny Vanderlinden | Inform'Action asbl | www.informaction.be

Avec le soutien de





« Inclure tous ensemble »

C'est le nom qu'a choisi le groupe des représentants des personnes avec un handicap intellectuel au sein de l'association¹, dont sont issus les deux nouveaux administrateurs d'Inclusion fraîchement élus lors de l'AG du 23 juin.

Ce choix évoque directement la thématique du dossier de ce numéro d'Inclusion Magazine : le processus inclusif est l'affaire de tous. Actuellement, les personnes ne peuvent tendre vers cet objectif sans l'appui et le soutien de tout leur entourage. Chacun est concerné, les parents, les frères et sœurs, les travailleurs sociaux... C'est ce soutien, au quotidien, de l'auto-détermination des personnes que nous avons voulu mettre en avant dans ce dossier.

Pour nos membres avec de plus grands besoins de soutien, le chemin vers l'inclusion paraît parfois plus tortueux : les difficultés d'expression sont plus marquées, les structures qui les accueillent sont quelquefois leurs seuls lieux de vie... Nous sommes pourtant persuadés que les aménagements raisonnables auxquels ils ont droit et la volonté toujours plus grande de leur entourage de les inclure dans les décisions qui les concernent nous permettront de garantir et d'améliorer leur qualité de vie.

C'est notamment dans cette optique qu'Inclusion a développé l'outil « Les Livrets Smile ». Celui-ci doit permettre aux bénéficiaires d'évaluer la qualité des services qu'ils reçoivent et donc favoriser leur expression afin d'améliorer leur qualité de vie. Cette démarche, même si elle vise à renforcer l'autodétermination des personnes, ne peut se faire sans l'appui et le soutien de tout son entourage - proches comme professionnels. Au-delà de l'entourage, « Tous ensemble », c'est aussi la société qui doit se transformer pour pouvoir accueillir tout le monde. Par nos actions de sensibilisation, nous travaillons à rendre l'environnement plus accessible et les politiques davantage inclusives.

En octobre prochain, les adultes avec un handicap intellectuel devront se rendre aux urnes, comme chaque citoyen. Ils auront, ici aussi, besoin du soutien de leur entourage. Grâce au livret facile-à-lire « J'ai le droit de voter... mais comment je fais ? », vous pourrez soutenir, sans crainte, cet acte citoyen que votre enfant aura à poser. Utilisez ce droit, parlez-en, c'est de l'inclusion !

> **MÉLANIE PAPIA** - Directrice générale

1 : Projet InCA, Inclusion au Cœur de l'Association.



Le groupe des autoreprésentants du projet InCA s'appelle « Inclure tous ensemble ».

« Inclure tous ensemble » c'est aussi le thème de ce numéro d'Inclusion Magazine.

Inclusion dit que les proches des personnes avec un handicap intellectuel sont importants pour faire avancer l'inclusion.

L'inclusion ça concerne tout le monde.

Inclusion voudrait que tout le monde vote aux élections communales du mois d'octobre.

C'est important que les proches aident les personnes avec un handicap intellectuel à aller voter.

C'est ça l'inclusion : tout le monde travaille ensemble pour qu'on fasse tous partie de la même société.





Les Livrets Smile sont disponibles !



À partir de maintenant on peut télécharger Les Livrets Smile sur le site internet d'Inclusion : www.inclusion-asbl.be.

Inclusion a fait Les Livrets Smile pour aider les personnes avec un handicap intellectuel à donner leur avis.

Elles peuvent donner leur avis sur l'aide qu'elles reçoivent dans leur vie de tous les jours.

Par exemple pour :

- les repas
- les loisirs
- la santé
- ...

Les Livrets Smile c'est aussi une aide pour les professionnels et les familles.

Pour avoir plus d'informations sur Les Livrets Smile

Il faut contacter Myriam Jourdain.

Son adresse c'est myriam.jourdain@laraq.be.

Son numéro de téléphone c'est le 0483 03 05 35.

Myriam Jourdain travaille pour le

Réseau Associatif pour la Qualité (le RAQ).

Le site internet du RAQ c'est www.laraq.be.



Les Livrets Smile c'est quoi ?

Les Livrets Smile, c'est 20 livrets pour donner son avis sur l'aide que je reçois dans la vie de tous jours et pour trouver des idées pour avoir une vie meilleure.

C'est Inclusion qui a écrit Les Livrets Smile pour les personnes avec un handicap intellectuel.

Les Livrets Smile peuvent aussi aider les professionnels et les familles.

Chaque livret parle d'un sujet différent (mes repas, mes loisirs, ma santé...).

Dans chaque livret, il y a :

- une définition en facile à lire et illustrée
- les droits des personnes avec un handicap
- un questionnaire avec des questions sur l'inclusion
- un tableau pour écrire les idées pour une vie meilleure
- des idées de documents en facile à lire.



Où peut-on trouver Les Livrets Smile ?

On peut télécharger gratuitement Les Livrets Smile sur le site Internet de Inclusion : www.inclusion-asbl.be.

Où trouver plus d'informations sur Les Livrets Smile ?

- En contactant Myriam Jourdain par mail : myriam.jourdain@laraq.be ou par téléphone : 0483 030535
- En suivant une formation organisée par Inclusion sur Les Livrets Smile : pour s'inscrire il faut contacter Bernadette Cuvelier : bcu@inclusion-asbl.be ou Céline Picard : cpi@inclusion-asbl.be.

C'est l'asbl Le RAQ qui est chargée de diffuser Les Livrets Smile : www.laraq.be.



4 nouvelles formations pour les personnes avec un handicap intellectuel !



Il y a 4 nouvelles formations pour les personnes avec un handicap intellectuel chez Inclusion.



Internet pour débutants

- Apprendre à utiliser un ordinateur,  une souris, 

une clé USB 

une imprimante 

- Apprendre à utiliser Paint 

Youtube 

Word 

Google images 

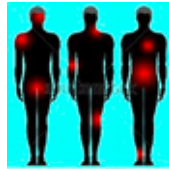
Google Earth 

Google Map 



J'ai mal... comment le dire ?

La douleur, c'est quoi ?



Comment dire que j'ai mal ?



Qui peut m'aider ?



Le handicap et moi

Reconnaitre les différentes sortes de handicap



Parler de son handicap

Reconnaitre ses besoins et ses points forts





Le couple, mode d'emploi

Je suis en couple



J'ai besoin de comprendre ce que cela veut dire



J'ai besoin de comprendre les réactions autour de nous



Nous cherchons de l'aide pour que notre couple se sente bien



Pour avoir des informations sur les formations
il faut envoyer un e-mail à Bernadette Cuvelier
à l'adresse bcu@inclusion-asbl.be.



Les 20 km de Bruxelles 2018 : une réussite !



Le 27 mai 2018 c'était les 20 km de Bruxelles.

Il y avait presque 100 coureurs d'Inclusion.

Inclusion dit merci aux gens qui ont soutenu l'association :

- Les coureurs
- Les groupements
- Les donateurs
- Les entreprises

La date des 20 km de Bruxelles en 2019 : le 19 mai.

À l'année prochaine !





Ce 27 mai, nous étions près d'une centaine à nous rassembler pour courir les 20 km de Bruxelles. Cet évènement fut encore une fois l'occasion de constater de visu le formidable engouement dont nos sympathisants peuvent faire preuve pour soutenir Inclusion et ses membres.

Toute l'association fait donc corps avec ce petit mot qui en dit long : MERCI !

Merci aux coureurs qui ont transpiré pour porter notre message inclusif, merci aux groupements qui se sont mouillés pour parrainer leurs participants, merci aux donateurs qui nous ont encouragés via

notre plate-forme de récolte de fonds et, enfin, merci aux entreprises qui, comme chaque année, promeuvent notre participation aux 20 km en encourageant leurs employés à jogger sous la bannière d'Inclusion et en nous soutenant financièrement.

Grâce aux efforts de chacun, se sont près de 10000 € qui ont été récoltés pour soutenir les activités développées par Inclusion.

Nous espérons que cette dynamique aussi positive qu'inclusive perdurera lors de la prochaine édition : rendez-vous le 19 mai 2019 !



BPC est la plus grande entreprise générale de construction de classe 8 à Bruxelles et réalise des ouvrages de grande taille tels que des immeubles de bureaux, des logements, des hôpitaux, des crèches, des homes, des centres commerciaux, des hôtels, des cinémas, des universités, des résidences pour étudiants, des gares et des stations de métro, des complexes industriels et des parkings, etc. tant en construction neuve qu'en rénovation.
www.bpc.be // info@bpc.be



Coonen Graphics est spécialisée dans le marquage industriel et publicitaire (autocollants, bâches, signalétique, lettrage, etc.). L'entreprise est aussi active dans le domaine de l'anodisation, traitement de surface pour toutes les pièces en aluminium. 25 personnes y travaillent quotidiennement.
www.coonen.net // 087/33.89.44



Engema est la référence en travaux d'électrification de réseaux haute tension et de réseaux ferroviaires, en travaux de signalisation ferroviaire, en construction de structures métalliques et en aménagement de zonings industriels.
Engema est implantée sur tout le territoire belge.
www.engema.be // 015/21.54.00



ORMIT est spécialisée dans le développement de jeunes « talents » et « leaders » de demain.
Le succès d'une entreprise dépend des personnes qui y travaillent, eux seuls font vraiment la différence !
Attirer, développer et retenir ces talents est donc essentiel. C'est ce que fait ORMIT au travers de ses traineeships.
www.ormit.be
info@ormit.be



Les 20 km en image...

9h, les coureurs arrivent. Il y a du monde !



10h, le départ est donné. C'est parti !



... sous les encouragements sans faille !



Les coureurs se lancent dans la course...



L'arrivée est en vue. Encore un peu de courage !



Merci à tous pour votre présence !



Et il est temps de passer de bons moments tous ensemble.





Inclusion Magazine en PDF ?



Inclusion Magazine est un journal en papier.

Maintenant il y a des journaux qu'on peut recevoir par e-mail.

C'est mieux pour la nature de ne pas utiliser trop de papier.

Inclusion aimerait donc envoyer son journal par e-mail.

Si vous voulez recevoir Inclusion Magazine par e-mail

Il faut envoyer un e-mail à l'adresse communication@inclusion-asbl.be.

Si on préfère le journal papier il ne faut pas envoyer d'e-mail.

Depuis la première parution de notre trimestriel - *Amentia* en 1963, notre association a toujours tenu à apporter un maximum d'informations vérifiées, actuelles et sensées sur le handicap intellectuel en Belgique francophone à ses lecteurs.

Afin de répondre aux exigences économiques et environnementales actuelles - en phase avec notre philosophie associative - et consacrer un maximum

de ressources aux projets d'Inclusion, nous aimerions mettre en place un envoi de notre magazine par e-mail au format PDF.

Alors, si votre boîte e-mail est une extension naturelle de votre hippocampe ou que vous vous délectez de castors en sauce dans le seul but de sauver les arbres, cette proposition est faite pour vous !



Comment procéder ?

Si vous désirez désormais recevoir Inclusion Magazine en version PDF plutôt qu'en version papier, envoyez un e-mail à l'adresse « communication@inclusion-asbl.be » avec, comme objet, « Inclusion Magazine en PDF ».

N'oubliez pas de renseigner le groupement auquel vous appartenez ou la région où vous habitez !



« Rien sur nous sans nous... mais avec vous ! »



Ce dossier met en évidence les réflexes inclusifs de l'entourage des personnes avec un handicap intellectuel. Nous sommes en effet convaincus que l'inclusion est l'affaire de tous, que l'entourage est indispensable pour tendre vers cet objectif sociétal.

Nous avons donc voulu mettre en avant ce soutien quotidien dont font preuve les parents, les frères et sœurs, les travailleurs sociaux... Ceux qui travaillent à rendre l'environnement plus accessible et les politiques d'avantage inclusives.

Bonne lecture !

» L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



« Rien sur nous sans nous... mais avec vous ! » : des mamans témoignent

En théorie, l'inclusion se pratique tous les jours, à toutes les étapes de la vie. Qu'en est-il dans la pratique ? Les premiers intéressés, ceux qui côtoient les personnes avec un handicap intellectuel tous les jours, sont bien placés pour y répondre - avec des avis souvent contrastés. Témoignages.

ANNETTE : « *L'expérience de terrain nous a confirmé que l'inclusion scolaire est possible.* »

Verbaliser ma vision de l'inclusion ? C'est tellement facile : que ma fille, porteuse d'une trisomie 21, ait sa place au sein de notre société, qu'elle soit pleinement acceptée et respectée, non pas « malgré » son handicap mais « avec » son handicap.

La mise en œuvre ? Elle est beaucoup moins aisée... Ma fille a suivi toutes ses primaires dans une école ordinaire inclusive. Des aménagements ont été mis en place mais, comme chacun est différent, Léna y a toujours été considérée comme une enfant « normale ». L'expérience de terrain nous a confortés dans notre idée que l'inclusion dans le milieu scolaire était possible. Elle est actuellement élève d'une première différenciée en enseignement secondaire ordinaire. De nouveau, elle avance très bien et fait pleinement partie de sa classe. Et après ? Elle rêve de pouvoir travailler un jour

avec des petits enfants, il est donc logique de l'orienter vers l'enseignement professionnel, catégorie « Service aux personnes ». Cela pose malheureusement problème, nous n'arrivons pour l'instant pas à monter le projet de manière idéale : nous sommes coincés entre l'avis des CPMS qui ne favorisent pas l'intégration d'élèves avec handicap intellectuel dans l'ordinaire, les écoles ordinaires professionnelles qui n'en ont jamais fait et qui ont besoin de plus de soutien qu'on a du mal à mobiliser, et enfin le risque de perdre le soutien de l'école spécialisée, un partenaire primordial pour la suite.

Et tout cela alors que Léna est bien dans sa peau, soutenue, continue à évoluer de manière impressionnante, se débrouille avec toutes les difficultés d'apprentissages liées à sa trisomie 21... On y arrivera, on croise les doigts !

ISABELLE : « *Notre vision de l'inclusion c'est pouvoir s'ouvrir au monde, ressentir ce qu'il se passe.* »

J'ai rédigé ces quelques lignes, ai laissé parler mon côté littéraire, pour partager des expériences, une vision, notre « vision individualisée de l'Inclusion ». Ceci n'est pas une « recette miracle » mais une manière de vivre et cheminer ensemble.

Il est tel qu'il est, nous sommes ce que nous sommes... Nous avons, ensemble, appris à dire et à traduire aux autres son handicap, être à l'aise avec celui-ci, aller vers les autres, s'intéresser à eux, entrer en communication et expliquer, spontanément, avec nos mots, simplement...

« *Vous savez, moi, je suis en situation de handicap, je ne sais ni lire, ni écrire, ni compter mais il y a pleins d'autres choses que je peux faire !* » Cette phrase

magique porte ses fruits depuis au moins 20 ans.

Elle dépeint bien notre vision de l'inclusion : pouvoir s'ouvrir au monde, ressentir ce qu'il se passe. Elle nous a portés dans notre désir d'enseigner nos valeurs à Victorien, de l'aider à appréhender, au quotidien, lors d'expériences concrètes, ce que veulent dire « liberté de penser », « droits et devoirs » mais aussi « liberté de l'autre ».

Nous avons encouragé Victorien à appréhender le savoir différemment, lui avons montré d'autres possibles, l'avons poussé à se cultiver. Il a grandi, s'est émancipé, devient tous les jours un peu plus un adulte actif, critique, qui aime la vie !

MANUELA : « *Un seul mot nous pousse vers l'avant : AUTONOMIE.* »

Mon témoignage sera plutôt un coup de gueule, peut-être dû à mon humeur actuelle, mon sentiment d'impuissance, de frustration, de lassitude...

Dès la naissance de votre enfant avec une trisomie 21, on vous incite de tous les côtés à lui donner une éducation proactive, la plus normale possible, la même que vous prodiguez à vos autres enfants. Nous avons appliqué ce principe avec force et conviction, en déployant une énergie considérable.

Notre fils a fréquenté la même école maternelle que ses sœurs, dans la classe unique de notre village. Au moment du passage en primaire, nous n'avons pas souhaité continuer l'expérience : moyens insuffisants, pas de motivation de l'équipe éducative... bref, trop compliqué. Il a donc été orienté vers l'enseignement spécialisé, mais j'ai catégoriquement refusé qu'il fréquente la filière « type 2 », généralement conseillée pour son type de handicap. J'ai donc mené un combat quotidien pour qu'il poursuive son cursus dans la filière « type 8 », ce qui s'est avéré plus que concluant grâce à des enseignants motivés et un directeur hors pair, de la trempe de ceux qu'on ne rencontre pas souvent dans sa vie de parent.

Notre fils s'épanouit alors, il apprend à lire et à écrire, fait du sport. Tout le contraire de son entrée dans le secondaire : un peu de bon, beaucoup de mauvais, rien qui correspondait vraiment à nos attentes. Nous avons eu l'impression d'être ralentis dans notre parcours si prometteur, de régresser, même.

Malgré tout, on continue notre éducation active, un seul mot nous pousse vers l'avant : AUTONOMIE. Notre fils, en internat, apprend à se débrouiller seul, à utiliser les transports en commun, à préparer sa valise...

Son entrée dans la vie active s'est malgré tout apparentée à un véritable combat, alternant les hauts et les bas, les victoires et les espoirs déçus : des stages en entreprise peu ou pas concluants, des contrats d'adaptation professionnelle difficiles à mettre en place, etc. Nous avons été confrontés aux limites de cette société qui prône l'inclusion sans l'appliquer au quotidien... En réalité, nous sommes les seuls, parents et enfants, à faire des efforts d'adaptation, à nous battre sans relâche pour tenter de gommer la différence !

Chaque étape de la vie est une bataille, notre combat ne se terminera jamais. Nous ne trouvons actuellement pas de proposition qui puisse correspondre aux besoins et attentes de notre fils pour un futur projet de vie.

En conclusion, je suis amère. Est-ce vraiment un bien de tendre vers l'autonomie, de pousser son enfant à se surpasser encore et toujours ? Où se trouvent les milieux de vie qui pourraient convenir à mon fils ? Je n'en sais rien. Le brouillard est trop épais. Alors, pour l'instant, quand on me parle d'inclusion, je vois ROUGE !



MURIEL : « *L'apprentissage se transmet aussi grâce au contact permanent des pairs.* »

Il y a quatre ans, nous avons embarqué sur un bateau de pirates en origami confectionné dans une page de la Charte des Nations Unies, celle de l'école inclusive. Nous y naviguons tantôt sur une mer d'intranquillité, tantôt sous un ciel étoilé...

Aujourd'hui, Loïc a la chance d'être scolarisé dans une école ordinaire qui a inscrit l'inclusion dans son projet d'établissement et qui la pratique depuis 10 ans.

Loïc et sa sœur aînée, Eledwen, y suivent le même enseignement. Loïc construit sa vie d'élève entouré de ses pairs dont les histoires singulières ou les handicaps façonnent aussi l'histoire de la classe.

L'école inclusive est un bosquet peuplé de jeunes pousses, de fleurs sauvages, de plantes médicinales et d'arbrisseaux dont on découvrira bientôt les bienfaits mais que l'on nomme encore trop communément « mauvaises herbes ». Ce modèle scolaire suscite tantôt de l'engouement, tantôt de la résistance de la part du monde politique, de l'enseignement spécialisé et du grand public. Il en est de même auprès des parents, que leur enfant soit « ordinaire » ou en situation de handicap.

Dès lors, de nombreuses embarcations origami devront encore trop souvent prendre la mer sans boussole ni sextant avant de trouver un port d'attache où s'installer. Ces folles équipées, ces embarcations de fortunes ou ces vaisseaux aux allures futuristes sont souvent fabriqués, rêvés et conceptualisés par des parents qui, faute d'un réseau social suffisant ou de moyens financiers importants, basculent progressivement dans la précarité, renoncent à une carrière professionnelle, à une vie sociale, parfois à une santé de qualité, à un certain confort et à quelques rêves épars.

Lorsqu'un coup de téléphone de janvier nous a annoncé que Loïc était reçu dans l'école inclusive

« port d'attache » de nos rêves, nous avons pu souffler, découvrir à nouveau le plaisir simple de respirer l'air à pleins poumons, pour nous-mêmes et non plus pour gonfler les voiles de notre bateau origami...

Ce cadeau du destin, nous voulons qu'il profite à d'autres enfants et à d'autres familles. Si la frêle embarcation de Loïc aujourd'hui trouvé un port d'attache, la cordelette qui l'arrime à la terre ferme est tissée à même les mains et les doigts de tous ceux qui portent ce projet. Si les liens humains qui constituent les chaînons de cette amarre sont puissants, ils n'en demeurent pas moins fragiles pour tous ceux qui ont pris la route épicée de l'école inclusive en espérant découvrir un nouveau continent.

À défaut d'une réelle prise en compte de leurs droits, d'une réflexion profonde des rôles attribués à l'école et d'un déploiement concret de moyens matériels, humains, certificatifs et pédagogiques, ces enfants risquent d'échouer sur une plage déserte privés de nourriture cognitive, intellectuelle, culturelle... exclus du Nouveau Monde faute d'outils adaptés pour penser l'univers et se penser eux-mêmes.

Nous n'avons pas choisi l'école inclusive par refus de la différence, par volonté de normalisation, mais par conviction que l'apprentissage se transmet aussi grâce au contact permanent des pairs. En l'absence de richesse matérielle, nous ne laisserons à Loïc et Eledwen, pour unique héritage, que le patrimoine immatériel de nos ancêtres : la culture, l'art, la lecture, la musique, l'amour des autres et que l'on se donne, le droit d'exister, de réfléchir le monde et de se penser, en toute liberté.

Nous revendiquons aussi ce rêve d'éternité culturelle pour tous, qu'ils soient en situation de handicap, de maladie, d'exil, de famine matérielle, alimentaire ou affective...

Témoignage



Clément Moutiez

« En tant que grand frère, je remarque qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir pour permettre à des jeunes gens avec un handicap de mieux vivre en société. »

Diplômé en Lettre Modernes et journaliste, Clément Moutiez est un professionnel des mots, un amoureux du verbe. Il a, le temps d'un livre, mis son talent au service des principes inclusifs en racontant la vie qu'il mène avec Domitille, sa petite sœur avec une trisomie 21.

J'avais sept ans quand une petite sœur différente est arrivée dans ma vie. J'en ai aujourd'hui vingt de plus. D'année en année, j'ai noté des anecdotes sur notre vie en famille, sur nos relations. En 2016, *Ma sœur, cette fée carabossée* (Editions Carnets Nord) est sorti en librairie : un récit où je raconte comment cette petite sœur avec une trisomie 21 a dynamité notre vie.

Elle et moi fréquentions la même école. Je la voyais traverser la cour, fondue parmi les autres enfants. J'étais trop jeune pour me demander si tout se passait

bien pour elle, si on la regardait de travers ou si, au contraire, elle était parfaitement intégrée. Ce n'est qu'en grandissant et en suivant de loin les pérégrinations de sa scolarité que j'ai été amené à me demander comment l'intégration d'une enfant trisomique se déroulait.

Le regard des autres

« Intégration », « Vivre ensemble », « Inclusion », « Partager » : tout un champ terminologique s'est ouvert au fur et à mesure de nos expériences et de notre avancée dans la vie.

Pour moi, l'inclusion commence

dans la rue au sens large, car c'est bien là que se ressent la façon dont le handicap est accepté par les autres. Celui de ma petite sœur, sa trisomie 21, n'est peut-être pas celui qui lui pèse le plus : celui de ne pouvoir sortir, vivre sans être regardée de travers, sans être gênée de sa propre trisomie... Voilà son véritable handicap.

On me parle souvent d'un chapitre de mon livre en particulier, celui intitulé « La monnaie de la pièce » : cette petite scène de la vie courante où un grand frère boit un verre en public avec sa



Pour moi, l'inclusion commence dans la rue au sens large, car c'est bien là que se ressent la façon dont le handicap est accepté par les autres.



petite sœur trisomique, reflète, en réalité, toute la difficulté de faire en sorte que la personne avec un handicap vive normalement, intègre les codes de notre société.

« Ne me regarde pas comme ça et rends-lui la monnaie », pensais-je en devisageant le serveur. Je lui laisse payer les boissons qu'on a commandées. Toute seule, comme une grande fille. Mais le serveur n'a pas compris, il me tend la monnaie en me souriant, gêné. Je lui fais signe que c'est elle qui a payé, c'est donc à elle qu'il faut rendre la monnaie. « Faites comme si je n'étais pas là », ai-je envie de lui dire. Faites comme si elle était la cliente, une cliente normale. Mais ce con pose les pièces sur le comptoir.

Je me demande qui j'essaie de responsabiliser : ma petite sœur, en la laissant régler toute seule nos consommations ou ce serveur, qui n'a pas l'air à l'aise pour lui rendre la monnaie [...]. Il est con en plus, il aurait pu t'arnaquer, tu n'y aurais vu que du feu. Il aurait pu se prendre un pourboire

royal sur le dos d'une triso [...]. (Chapitre « La monnaie de la pièce »)

Ce n'est qu'un exemple parmi tant... Le poids du regard des autres gomme tous les efforts qui peuvent être réalisés en famille, entre nous. Ces situations qui soulignent la différence rendent de plus en plus bancal la route à construire pour qu'enfin une jeune femme handicapée puisse vivre au milieu des autres sans que son sourire ne se transforme en crispation ou en gêne.

Domitille, au fil des années, a écumé de nombreuses activités sans jamais vraiment y trouver sa place. Cela l'attristait profondément, car elle nourrit cette volonté d'essayer de faire comme les autres. Qui pouvait faire en sorte de l'intégrer à ces cours fréquentés par des personnes valides ? Je crois qu'il faut se rendre à l'évidence, c'est encore en handisport que Domitille s'est épanouie. Elle n'est pas totalement capable de répondre aux exigences d'un autre milieu. Il faut donc que celui dans lequel elle doit évoluer s'adapte à son handicap.



Faire tomber les barrières

Aujourd'hui, en tant que grand frère, je remarque qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir pour permettre à des jeunes gens avec un handicap de mieux vivre en société. Je remarque que beaucoup de ses amis restent seuls chez eux et ne demandent qu'à faire partie de cette société où ils évoluent.

Ma petite sœur travaille dans une blanchisserie au sein d'un ESATCO¹, ce qui est une réelle chance pour elle. Domitille en tire un épanouissement sincère et cela lui permet de construire sa vie professionnelle à son rythme. Cette année, une expérience assez inédite a été proposée aux personnes avec un handicap travaillant avec ma petite sœur : une troupe de chanteurs et de théâtre a proposé à ceux qui le souhaitaient de participer à leur spectacle musical. Cinquante

1 : Établissement de service et d'aide par le travail, l'équivalent des Entreprises de Travail Adapté (ETA) en Belgique

d'entre elles ont répondu à l'appel, certaines un peu timidement, d'autres sans hésitation. Après la distribution des rôles, les répétitions et la montée du stress, l'initiative s'est conclue dans une salle bondée de 1200 personnes... et le show était au rendez-vous ! Chacun, selon son handicap, le valide comme le timide, a trouvé sa place tout au long de spectacle. Cette cohésion, qui paraissait tellement naturelle pour les spectateurs, transpirait sur scène. J'ai écouté des handicapés chanter de bon cœur alors que je ne les avais quasiment jamais entendus parler ; j'ai admiré des trisomiques un peu rondes, gênées par leur corps, danser avec grâce et sincérité. Ce spectacle fût un bel exemple de mélange, de projet commun et de partage qui nous montre que l'inclusion est possible et dynamite les émotions.



« *Le poids du regard des autres comme tous les efforts qui peuvent être réalisés en famille, entre nous.* »

Je rêve que Domitille puisse un jour « se mêler à la foule », évoluer au milieu de gens valides, mais il faut reconnaître que ce vœu reste difficile à mettre en place. L'entourage est une passerelle immensément importante qui permet, parfois, de passer un cap.

Envisager l'inclusion me rappelle toujours une situation vécue : quand nous allons jouer au bowling, se pose invariablement la question de placer des barrières – un dispositif qui permet à la boule de ne pas sortir de la piste et donc de toujours toucher un minimum de quilles – pour ma sœur. D'un côté, je me dis que si elle n'a pas d'aide et que le milieu ne s'adapte pas à elle, elle va devoir se concentrer à fond et donner le meilleur

d'elle-même ; d'un autre côté, je me dis que cette astuce est une façon de nous rendre la sortie agréable à tous et surtout à elle qui va prendre du plaisir en marquant des points.

Il y a des jours où je voudrais qu'il n'y ait plus de barrières, au bowling comme dans la vraie vie. C'est un travail de tous les jours, un travail qui demande un juste équilibre et de la compréhension de la part de la société.

» **CLÉMENT MOUTIEZ, Auteur de Ma sœur cette fée carrabossée**

 « Raconte-moi ta trisomie »

N'hésitez pas à contacter Clément Moutiez si vous souhaitez organiser une conférence, un colloque, une rencontre...



Travailleur social, des défis au quotidien !



Aurélie Wauthoz est éducatrice.

Elle travaille pour le projet Transition 16-25 ans.

Le projet Transition 16-25 ans
c'est pour préparer l'entrée dans la vie adulte
des personnes avec un handicap intellectuel.

Il y a des apprentissages individuels,
des stages et des activités en groupes,
des conseils de jeunes.

Le but c'est d'apprendre à faire plein de choses tout seul
comme prendre les transports en commun,
faire à manger, faire le ménage,
avoir une aide pour trouver un travail,
et beaucoup d'autres choses.

Chaque jeune a un projet différent.

Aurélie aime aider les jeunes à devenir plus autonomes.

Être autonome ça veut dire pouvoir faire des choses seul.

Aurélie aime voir tout le monde évoluer à son rythme.

Aurélie explique aussi que c'est important
de bien communiquer avec la famille.

C'est un travail d'équipe.

Les personnes avec un handicap intellectuel
ont besoin d'être entourées pendant leurs apprentissages.

Témoignage



Impossible de parler de l'entourage sans aborder la question des travailleurs sociaux qui accompagnent les personnes en situation de handicap intellectuel dans leurs projets. Aurélie Wauthoz, travailleuse sociale, nous parle de son métier au travers des actions développées pour le projet Transition 16-25 ans.

Le projet Transition 16-25 ans permet à des jeunes en situation de handicap intellectuel de préparer le passage entre la vie à l'école et la vie d'adulte par le biais de suivis individualisés, de stages collectifs, de visites de lieux de vie ou de loisirs, de suivis de volontariats ou encore de moments de formation.

> Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

« Les demandes des jeunes sont très variées et nécessitent un partenariat avec la famille : apprendre à prendre les transports en commun, à se faire à manger, à faire le ménage, à gérer un petit budget, à rechercher un stage, un volontariat ou un emploi ». Quels que soient les projets entrepris, ils visent à apporter aux jeunes une aide dans leur vie de tous les jours.

> Quel sont les objectifs de votre travail ?

« Promouvoir l'inclusion des jeunes dans la société, qu'ils soient reconnus comme des citoyens à part entière. »

Si l'inclusion est un idéal, chaque projet nécessite des ajustements en fonction des attentes et capacités de chacun. L'objectif n'est pas d'atteindre une autonomie complète mais de développer de nouvelles connaissances pour tendre vers une maximisation des possibilités des jeunes. Ce travail impacte souvent positivement la

dynamique familiale car un jeune qui peut prendre le bus seul ne nécessitera plus un accompagnement permanent de ses proches dans ses déplacements.

« Chaque demande est différente et doit être adaptée à la personne. Notre rôle est également d'être attentifs à ce que les objectifs soient atteignables, réalistes. Il faut toujours pouvoir se réadapter et rester ouvert aux changements. »

> Quelles sont les difficultés auxquelles vous pouvez faire face ?

« Une des principales difficultés à laquelle nous faisons face réside dans le lien avec les autres citoyens. Il reste encore énormément de travail à faire au niveau de la sensibilisation du grand public par rapport au handicap intellectuel. Il est arrivé que certains d'entre eux n'osent plus prendre les transports en commun suite à des commentaires et remarques des autres passagers. »

> À quoi faut-il être vigilant ?

Dans cette démarche d'autonomie, la relation entre le travailleur social et la famille est primordiale. En effet, les deux doivent travailler ensemble pour favoriser l'apprentissage et l'évolution des jeunes dans leur projet.

« Certaines craintes peuvent surgir auprès des proches mais notre

travail est également de rassurer la famille. Le principal est de respecter le temps nécessaire à chaque famille pour développer un projet dans un climat de confiance. De plus, notre position externe facilite parfois le changement. Par exemple, il est arrivé qu'une famille soit réticente à l'idée que leur proche prenne le train seul. C'est en communiquant que nous avons identifié que la famille avait peur que le jeune soit seul, livré à lui-même. Nous leur avons alors expliqué les étapes de l'apprentissage « train » en précisant le rôle de l'accompagnateur. »

> Qu'est-ce que ce métier vous apporte ?

« Beaucoup de choses ! On ressent une véritable satisfaction quand un projet aboutit. On accompagne certains jeunes durant plusieurs années donc on les voit changer, devenir plus adultes, acquérir des nouvelles compétences. Chaque suivi est un nouveau défi. »

Pour conclure, nous retiendrons que les jeunes sont les premiers acteurs de leur propre histoire, idéalement entourés et soutenus par leurs proches. Les professionnels peuvent être de véritables alliés dans leurs projets. L'accompagnement est donc un travail d'équipe entre le travailleur social, le jeune, sa famille et le réseau.



Le Service de répit ?

Pour les personnes avec un handicap...
et leurs proches !



Cécile Javaux est directrice de Madras Bruxelles.

Elle dit que les services de répit c'est important.

Les services de répit c'est pour offrir des moments de détente aux personnes avec un handicap intellectuel et à leurs proches.

Par exemple :

- Un accompagnement pour une visite
- Une journée de loisirs
- De l'aide quand il y a un problème
- ...

Cécile Javaux dit aussi qu'il y a un service de répit pour les personnes avec un handicap de grande dépendance.

Ce service s'appelle Intermaide.

Pour contacter Intermaide il faut téléphoner au 02 466 88 29.

Cécile Javaux, Directrice de Madras Bruxelles, nous parle de l'importance des services de répit pour les personnes avec un handicap comme pour leurs proches. Elle nous présente également Intermaide, un service de répit pour les personnes avec un handicap de grande dépendance.

Les services de répits ont été créés pour offrir aux personnes en situation de handicap des moments de pause, de détente, spécialement conçus pour elles et répondant à leurs besoins individuels.

Ces besoins peuvent être divers : ne pas rester non-stop

à la maison, créer des liens avec d'autres personnes, faire des rencontres, découvrir de nouvelles choses, gagner en autonomie...

Il existe différents modèles de services de répit :

- les gardes à domicile ;
- des accompagnements lors

de sorties ou d'évènements familiaux ;

- l'organisation de journées de loisirs, de camps, de weekend, etc. ;
- des dépannages en situations urgentes ;
- ...



Pour consulter le listing des services de répits en région wallonne, rendez-vous sur le site de l'AVIQ : https://www.aviq.be/handicap/pdf/integration/accorder_repit/listing-service-repit.pdf



Pour consulter l'offre de répit à Bruxelles, rendez-vous sur le site de PHARE : <https://phare.irisnet.be/activit%C3%A9s-de-jour/r%C3%A9pit-et-court-s%C3%A9jour/l-offre-de-r%C3%A9pit/>

Zoom sur le service de répit INTERMAIDE (Bruxelles)

Intermaide est une maison de court séjour et de répit pour des personnes de 16 à 35 ans inscrites sur la liste de grande dépendance du service Phare. Ses bénéficiaires demandent une prise en charge importante en raison de troubles du comportement importants ou en raison d'un polyhandicap/multihandicap. Ce service a été créé pour répondre à l'insuffisance de lieux offrant du répit adapté à ces personnes.

Intermaide propose une solution d'accueil compétente, alliant la

sécurité et le respect des personnes en situation de grande dépendance.

Les différents loisirs sont donc adaptés et restent dans un esprit de socialisation et d'inclusion.

La particularité du service Intermaide est sa grande flexibilité, aux besoins de la personne et de sa famille (possibilité d'accueil de jour, de nuit ou des deux). Intermaide se donne pour objectif d'améliorer l'offre de répit pour les familles concernées par

un proche ou par un enfant de grande dépendance.

Pour les familles et aidants proches, faire appel à un service de répit compétent permet d'augmenter les capacités familiales de résilience et de bien-être.

Parents, aidants proches, frères ou sœurs, la qualité de vie des personnes avec un handicap dépend également de votre bien-être à vous. Alors n'hésitez plus, offrez-vous du temps pour et ne culpabilisez plus !



Rien sur moi sans moi... y compris pour la gestion de mes biens ?



La Fondation Portray propose aux proches des personnes avec un handicap intellectuel un soutien juridique et financier pour soutenir et / ou améliorer la qualité de vie. Dans ce cadre, elle est souvent confrontée à la loi de protection de l'administration de la personne et de ses biens. Quelle est la place de l'inclusion dans ce processus ? Éléments de réponse.



La nouvelle loi sur l'administration des biens impose l'inclusion.

La loi prévoit différentes règles sur l'inclusion.

Le juge et l'administrateur de biens doivent toujours inclure la personne quand ils prennent des décisions sur ses biens.

C'est normal mais c'était important de le dire dans la loi.

Il faut respecter la loi.

Il faut aussi faire de l'inclusion pour la gestion des biens.

QUE DIT LA LOI ?

La loi de 2013¹ est claire : elle impose que la personne protégée soit le plus possible intégrée dans toutes les décisions qui la concernent. Comment prévoit-elle d'appliquer ce principe d'inclusion ?

1. **Chacun est capable de gérer ses biens**, sauf si le juge décide le contraire. L'incapacité (et donc le régime judiciaire d'administration) est une exception !
2. L'administrateur doit informer la personne concernée de l'utilisation de son argent et, sauf exception, il doit lui remettre ses comptes. C'est son argent, elle a **son mot à dire**.
3. La mesure de protection doit être **proportionnelle aux besoins**. Elle ne sera prononcée que pour les actes pour lesquels la personne a une incapacité et avec la protection adéquate (priorité à une protection par assistance plutôt que par représentation).
4. La personne fragilisée doit toujours avoir une somme pour ses **dépenses personnelles** (souvent appelée argent de poche). Elle peut librement utiliser cette somme.

5. Pour les **actes intimes, même s'ils ont un impact sur ses biens** (par exemple : se marier, faire son testament...), personne ne pourra jamais représenter la personne protégée : soit elle les pose seule (parfois avec l'accord préalable du juge), soit personne ne pourra le faire à sa place.

La personne fragilisée est au cœur des décisions qui concernent la gestion de ses biens. Ce n'est pas parce qu'elle ne peut pas les poser elle-même qu'elle n'a rien à dire !

DANS LES FAITS ?

Malheureusement, les beaux principes de la loi ne sont pas toujours appliqués. La personne est parfois laissée de côté et d'autres décident pour elle, sans la concerter. Il est donc important de connaître la loi pour la rappeler à tous ceux qui ne l'appliquent pas complètement.

À LA FONDATION PORTRAY ?

La Fondation Portray est continuellement en recherche de cette inclusion, que les personnes aient ou non une protection juridique. Nous sommes convaincus que chacun doit avoir une place décisive dans les décisions qui le

concernent (et même une place décisive), y compris la gestion de ses biens et notamment dans les Fonds Nominatifs.

Comment appliquons-nous ces principes d'inclusion ?

- Toute décision concernant l'argent d'une personne est prise en sa présence, avec son accord.
- Tout est organisé pour que la personne soit à l'aise dans les réunions : en petit comité, dans son environnement familial, en langage accessible, sur des sujets qui le concernent intimement : utiliser son argent pour sa qualité de vie
- Les rapports de réunion sont rédigés pour en permettre la meilleure compréhension par chacun.
- Un Fonds Nominatif est aussi une manière d'éviter tout risque financier pour le bénéficiaire, de lui garantir qu'il sera toujours intégré aux décisions qui concernent les sommes mises à son nom par ses proches. Pour certains, c'est une manière de leur permettre de garder une autonomie et une capacité juridique maximales.

1 : Nouvelle loi prévoyant un régime unique de protection : l'administration de la personne et des biens.



**Le 15 septembre 2018,
c'est la date limite pour introduire une demande au Fonds Étincelles !**

Le Fonds Étincelles soutient des projets individuels qui améliorent la qualité de vie de personnes avec un handicap dont les moyens financiers sont précaires.
www.fondation-portray.be - sous la rubrique Solidarité - Projets



↳ Infos sociales



Allocation de personnes adultes

Les personnes qui ont 21 ans peuvent avoir une allocation de handicap.

Il y a deux allocations différentes :

- une allocation de remplacement de revenu
- une allocation d'intégration.

L'allocation de remplacement de revenu est pour les personnes qui ne peuvent pas travailler ou pour les personnes qui ne gagnent pas beaucoup d'argent.

L'allocation d'intégration est donnée selon l'autonomie de la personne.

Pour recevoir l'allocation d'intégration, il faut au moins avoir 7 points sur l'échelle d'autonomie.

Plus une personne est autonome, moins elle aura de points.

Si la personne trouve un travail, elle n'aura plus l'allocation d'intégration.

Mais si elle ne gagne pas beaucoup, elle pourrait avoir encore l'allocation de remplacement de revenu.

Parfois on peut avoir les deux allocations.

Il faut demander au SPF DGPH pour savoir si on peut avoir les deux.

Vous pouvez faire la demande sur MyHandicap.

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez téléphoner au 0800 987 99.



MyHandicap

Pour avoir une reconnaissance de handicap, il faut être reconnu par le Service Public Fédéral – Direction Générale des Personnes Handicapées (SPF DGPH).

Des personnes l'appellent aussi « Vierge Noire ».

Depuis 2016, pour avoir une reconnaissance, il faut s'inscrire par internet avec sa carte d'identité.

Si vous êtes reconnu et que votre situation change, vous devez le dire.

Votre situation change si :

- Vous déménagez
- Vous travaillez
- Vous vivez avec quelqu'un
- ...

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez téléphoner au 0800 987 99.



Tourisme accessible

En Belgique il est possible de savoir quel lieu est accessible.

Les lieux accessibles peuvent être des musées, des hôtels, des salles de spectacle, des événements...

Il y a un site internet pour la Région de Bruxelles-Capitale : <https://handy.brussels/>

Il y a un site internet pour la Wallonie : <https://www.access-i.be/>



ACCESS-i
www.access-i.be



↳ Contacts

LE SECRÉTARIAT :

- 02/247.28.21
- secretariat@inclusion-asbl.be

LES GROUPEMENTS :

- Angelman : angelman@inclusion-asbl.be
- Brabant wallon : brabant-wallon@inclusion-asbl.be
- Bruxelles : bruxelles@inclusion-asbl.be
- Centre – La Louvière : la-louviere@inclusion-asbl.be
- Charleroi : charleroi@inclusion-asbl.be
- Down : down@inclusion-asbl.be
- Liège : liege@inclusion-asbl.be
- Luxembourg : luxembourg@inclusion-asbl.be
- Mons : mons@inclusion-asbl.be
- Mouscron : mouscron@inclusion-asbl.be
- Namur : namur@inclusion-asbl.be
- Prader-Willi : prader-willi@inclusion-asbl.be
- Tournai-Ath-Lessines : tal@inclusion-asbl.be
- Vielsalm : vielsalm@inclusion-asbl.be
- Williams : williams@inclusion-asbl.be
- X-Fragile : x-fragile@inclusion-asbl.be
- Fratriha : fratriha@inclusion-asbl.be

SERVICE PSYCHOSOCIAL :

- Céline Picard : cpi@inclusion-asbl.be // 02/247.60.14, disponible sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis
- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 02/247.60.13, disponible tous les mardis, jeudis et vendredis des semaines paires

LES ASSISTANTES SOCIALES :

Ath :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible tous les lundis

Mons :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible tous les mercredis et vendredis des semaines impaires

Liège :

- Fanny Larivière : fla@inclusion-asbl.be // 04/223.57.70

Verviers :

- Vinciane Schmidt : vsc@inclusion-asbl.be // 087/26.80.05, disponible les mercredis, jeudis et les vendredis des semaines paires

PERMANENCE SOCIALE :

La Louvière :

- Joëlle Delbecque et Danielle Amore : la-louviere@inclusion-asbl.be // 064/26.49.36

PROJETS SPÉCIFIQUES :

- 0498/305.129 et projets@inclusion-asbl.be



COMMENT SOUTENIR NOTRE MOUVEMENT ?

INCLUSION se mobilise depuis plus de 25 ans aux côtés des familles et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien nos actions, nous avons toujours besoin de votre soutien. Vous souhaitez nous aider ? Voici les formules que nous vous proposons :

1. DEVENIR MEMBRE (25€/AN)

Vos avantages :

- + Bénéficier de tarifs réduits sur nos formations & colloques
- + Participer à nos différents événements
- + Abonnement à notre périodique (4 numéros/an)
- + Intégrer un groupe de parents avec lesquels partager vos expériences
- + Profiter de l'expertise des autres membres et des professionnels
- + Accéder à nos conseils juridiques

Comment s'affilier ?

Faites-nous parvenir votre demande par courrier postal ou par mail en nous renvoyant les informations suivantes : Nom, Prénom, adresse mail et postale, téléphone, groupement auquel vous souhaitez vous affilier.

Dès réception du paiement, vous serez inscrit comme membre adhérent et pourrez profiter de tous vos avantages.

Infos et contact :

- membres@inclusion-asbl.be | • 087/26.80.05
- € IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB | Communication : Nom du membre
- www.inclusion-asbl.be

2. OFFRIR UN EXEMPLAIRE DE NOTRE MAGAZINE A UN(E) AMI(E)

Vous aimez notre publication et vous avez envie de faire découvrir notre association autour de vous ? Vous aimeriez que vos proches en sachent davantage sur le handicap ? Choisissez alors une des formules suivantes et nous enverrons le magazine directement au domicile de la personne de votre choix. (Frais de port inclus pour un envoi en Belgique)

- J'offre 1 numéro du magazine pour 6 €
- J'offre 2 numéros du magazine pour 10 €
- J'offre 3 numéros du magazine pour 15 €
- J'offre 4 numéros du magazine pour 20 €

Merci de nous communiquer les informations suivantes par téléphone au 02/247.28.21 ou par mail à communication@inclusion-asbl.be :

- Nombre de numéros souhaités
- Adresse complète du destinataire
- Message éventuel que vous souhaitez adresser au destinataire. Nous le joindrons pour vous lors de l'envoi du premier numéro

€ IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB

Communication : Cadeau magazine + Nom du destinataire

www.inclusion-asbl.be

écoute
dialogue

reconnaissance
audace

respect

C'est ensemble
que tout devient possible...

Journée des Familles 2018



Réservez déjà votre 22 septembre 2018, c'est la date de la Journée des Familles d'Inclusion !

Activités : préparation de pain, de beurre et de tartes - danses folkloriques - chiens de berger - animaux de la ferme - contes - spectacle de marionnettes - promenades en âne...



Informations pratiques :

- ➔ Où : ferme du Monceau
- ➔ Quand : samedi 22 septembre 2018
- ➔ Prix : 20€ / personne
- ➔ N'oubliez pas de réserver votre dîner !
- ➔ Venez en car avec votre groupement

Bulletin d'inscription

à la Journée des Familles du 22 septembre 2018 à la Ferme du Monceau Vaux-sur-Sûre

Un bulletin par famille/institution à renvoyer **au plus tard le 7 septembre 2018** :

Secrétariat Inclusion, - av. Albert Giraud 24 à 1030 Bruxelles, secretariat@inclusion-asbl.be, tél. : 02/247.28.21, fax : 02/219.90.61

Nom de famille/institution : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Nombre de participants :dont.....personne(s) à mobilité réduite.

- Soit..... personne x 20 euros

je souhaite que vous accompagniez mon enfant en situation de handicap pendant que j'assiste à la présentation des outils :

Vous versez le montant total de euros sur le compte :

Inclusion n° **BE55 7755 9307 9744** avec en communication « **JDF 2018** » suivi de votre nom.

L'inscription sera validée dès réception de votre paiement. Merci.

Plus d'informations :
www.inclusion-asbl.be
02/247.28.21